

La voix des foundis



octobre

Réunions d'information syndicale

- Le 4 novembre à l'IFM de Dembeni
- Le 9 novembre à la

VOUS AVEZ QUELQUE CHOSE A DIRE !!!

Faites nous parvenir vos textes, vos idées, vos coups de gueule par mail (snu976@snuipp.fr), courrier (SNUIPP MAYOTTE Rue Saharangué MAMOUDZOU), par fax (0269618978) ou venez nous rencontrer au siège du syndicat !

Nous nous chargerons de les publier dans la nouvelle rubrique «Le mot des foundis » de LA VOIX DES FOUNDIS.

Nous contacter
SNUIPP MAYOTTE
Rue Saharangué
MAMOUDZOU

Tel/Fax : 0269618978
GSM: 0639039944/039933
Mail : snu976@snuipp.fr
Site: <http://976.snuipp.fr>

Une révolution en marche ...

Tout comme ce président de la république qui a dissout l'assemblée nationale en 1997, des camarades doivent aujourd'hui se mordre les doigts pour n'avoir pas vu plus loin que le bout de leur nez.

Le SNUIPP Mayotte, composé en grande partie de militants de l'ancien SE Mayotte a retrouvé déjà ses marques : plus de 180 participants dans les 5 différentes réunions organisées depuis la rentrée; plus d'une centaine d'adhésion en quatre semaines; déjà 3 numéros de la « voix des foundis » publiés; 34 participants à la formation syndicale organisée en fin septembre; une présence quasi permanente dans les écoles; une audience au ministère de l'éducation nationale et deux autres avec le Vice Recteur ...

Ceux là qui, avec l'encouragement des politiciens, sous le regard sympathique de l'administration et avec la complicité de la presse locale, ont tenté de mettre hors d'état de nuire le seul syndicat qui tient encore tête au rouleau compresseur, doivent constater leur échec. D'ailleurs, pris de panique et voyant que le SNUIPP a atteint sa vitesse de croisière, les camarades de l'administration sont aujourd'hui obligés d'amplifier la division syndicale qui sévit déjà au sein de la corporation.

Il n'en demeure pas moins que les choses sont en train de changer à Mayotte grâce au SNUIPP. Les instituteurs de Mayotte sont aujourd'hui reconnus comme des enseignants à part entière à travers le SNUIPP Mayotte puisque notre syndicat siège au conseil national du SNUIPP qui regroupe les représentants des différents syndicats départementaux du SNUIPP. Pour la première fois à Mayotte, un secrétaire général d'un syndicat national (et majoritaire de surcroît) s'est rendu dans l'île pour y rencontrer les travailleurs ainsi que des responsables du système.

Cela change de ces relations de coopération avec des syndicats nationaux souvent minoritaires dont les conceptions vis-à-vis de Mayotte sont en total décalage avec les réalités locales. Avec le SNUIPP, nos dossiers sont véritablement relayés au ministère par le Secrétaire Général du syndicat en personne, ce qui oblige une écoute particulière de la part de l'administration.

Bien entendu, l'aboutissement de ces démarches est conditionné par le rapport de force. Il commence par le nombre d'adhérents au SNUIPP Mayotte, par le nombre de participants dans les différentes réunions organisées par le SNUIPP Mayotte, par la conviction de chacun d'entre vous dans l'utilité des mobilisations, par votre participation active dans les mouvements de grève ...

Même si elle sera longue, la révolution est donc véritablement en marche à Mayotte, celle qui consiste en l'alignement de Mayotte et des Mahorais sur le national ...

Rivo

ADHEREZ AU SNUIPP 976 !!!

LE POINT SUR

Gratuité de l'école : Contractuels et titulaires, ne cédez pas à la pression d'un inspecteur ou d'un conseiller pédagogique! On ne peut pas vous demander d'acheter vous-même ou de faire acheter certaines fournitures scolaires aux parents.

Les avis d'inspections : Une Inspectrice s'amuse à paniquer

les collègues en leur annonçant oralement qu'ils seront inspectés entre le mois de novembre et la fin de l'année scolaire; ceci n'a aucune valeur car toute inspection doit être signalée. Dans ces conditions, vous pouvez refuser l'inspection !

Un décret surprenant : Le décret du 30 septembre 2009

relatif à l'intégration des contractuels recrutés entre le 24 juillet 2003 et le 31 décembre 2008 est surprenant car il met en place la titularisation des agents contractuels recrutés après juillet 2003, en violation de la loi de juillet 2003. Une aubaine pour les instituteurs contractuels recrutés après

Gilles Moindrot et le SNUIPP Mayotte reçus par le Vice Recteur

Le 8 octobre 2009 de 18h à 21h, le Vice Recteur a reçu une délégation du SNUIPP Mayotte accompagné du Secrétaire Général du SNUIPP, Gilles Moindrot. D'entrée, Gilles Moindrot a rappelé la combativité mais aussi la disponibilité au dialogue du SNUIPP et a souligné l'intérêt que le SNUIPP porte à l'égard de l'enseignement ainsi qu'à la défense du personnel.

S'agissant des conditions d'enseignement à Mayotte, le secrétaire général du SNUIPP a dénoncé les conditions déplorables de scolarisation et a demandé un plan d'urgence de construction, de rénovation et d'équipement des écoles. Il a aussi condamné la non prise en compte des langues locales dans l'apprentissage et a demandé, au-delà des querelles pédagogiques entre le FLE, le FLS et le bilinguisme, plus de souplesse dans le recours au « shimaoré » et au « shibushi » à l'école.

S'agissant du personnel, Gilles Moindrot a rappelé la revendication première du SNUIPP à savoir « un métier, un corps » avant de demander l'augmentation du nombre d'intégration dans le corps des Professeurs des écoles, la titularisation de tous les instituteurs contractuels ainsi que l'alignement à moyen terme du recrutement des enseignants du premier degré à Mayotte sur le national. Gilles Moindrot a aussi relevé les disparités importantes en termes de salaire et a suggéré une harmonisation des salaires et des indemnités avec la généralisation de l'indexation des salaires.

Sur la scolarisation, le Vice Recteur affirme qu'il a été au-delà de ses compétences mais déplore l'inertie des élus locaux et la non implication des parents d'élève dans la vie de l'école. Il a pris l'exemple du second degré qui est totalement dans ses compétences et qui selon lui et d'après les résultats au bac « fonctionne bien » pour démontrer que le problème du premier degré n'est pas de son fait. Il s'est par ailleurs engagé à communiquer au SNUIPP Mayotte les propositions de construction d'écoles qu'il a adressées au SMIAM. Sur la prise en compte des langues locales dans l'apprentissage, il a rappelé l'action en cours sur le bilinguisme dans deux écoles de l'île ainsi que l'affectation depuis la rentrée 2009 d'un IEN spécialiste en FLE. Il s'est aussi défendu d'avoir interdit l'usage du « shimaoré » ou du « shibushi » dans les écoles mais a annoncé qu'il allait demander à ce que les enseignants parlent plus le français dans les écoles.

Sur le dispositif d'intégration dans la fonction publique, le Vice Recteur a annoncé que l'intégration dans le corps des instituteurs de la fonction publique de l'Etat sera achevée en début 2010 et nous a informé qu'il a demandé une augmentation du nombre d'intégration dans le corps des Professeurs des Ecoles. S'agissant de la situation des instituteurs contractuels recrutés après 2003, il a affirmé que c'est un dossier qui lui tient à cœur et que son objectif et celui du ministère est de procéder à la titularisation de ceux-ci, dès que la procédure de titularisation et d'intégration en cours sera achevée.

Concernant l'indexation des salaires, le Vice Recteur a une nouvelle fois affirmé que c'est un dossier qui n'est pas de sa compétence. Il a par contre attiré notre attention sur l'impact que pourrait avoir l'indexation des salaires dans la masse salariale du vice rectorat. Le SNUIPP s'est en tout cas engagé à approfondir les échanges avec le vice rectorat, et ce, dans l'intérêt du service public de l'éducation nationale tout en restant vigilant.

Pourquoi j'adhère au SNUIPP Mayotte

Je suis adhérent du SNUIPP depuis 1995, année de mon entrée dans le métier de professeur des écoles. Premier poste dans une petite école de campagne, je me sentais un peu seul dans ce nouveau métier. A la rentrée, un militant du SNUIPP était venu me rendre visite. Nous avons discuté des difficultés du métier, des problèmes rencontrés au quotidien. Il était comme moi, instituteur et semblait connaître toutes les difficultés que je rencontrais. « Nous devons être ensemble pour transformer l'école et le métier » me dit-il en quittant l'école.

Philippe, secrétaire national au SNUIPP, a organisé 3 jours de formation syndicale et 2 journées d'information syndicale à Mayotte. Il ressemble à ce militant qui était venu me rendre visite. C'est la première idée forte qu'il a avancée dans son exposé sur le SNUIPP.

Apparu en 1990 suite à une scission avec le SNI (Syndicat National des Instituteurs), la création de ce nouveau syndicat repose sur une idée centrale : refuser un syndicat pyramidal dans lequel les responsables prennent seul des décisions au non du personnel et redonner la parole au personnel. Toute l'organisation du syndicat repose sur cette idée.

Sur le plan national, un délégué de chaque section se rend à Paris 6 fois par an en conseil national pour prendre collectivement les décisions. Un congrès regroupe une fois tous les 3 ans 260 délégués pour décider des grandes orientations. Sur le plan départemental, à Mayotte, nous essayons de rencontrer plusieurs fois par an les collègues sur le terrain en leur apportant la « Voix des foundis ». Nous nous réunissons en conseil syndical (37 collègues) une fois par mois pour décider des actions à mettre en place et pour valider ces choix.

Chacun à notre niveau, avec nos moyens, nous avons le devoir de participer à la vie de « notre » syndicat : participer aux journées d'informations syndicales, rédiger un article dans le journal, proposer ses compétences informatiques, pédagogiques aux adhérents, faire circuler les informations. Fort de l'expérience des militants du SE-CGT qui ont décidé de nous rejoindre, nous devons ensemble créer une section départementale à la hauteur de l'engagement de nos responsables nationaux qui viennent nous apporter leur aide et leur confiance.

BREVES

Rentrée mouvementée dans plusieurs écoles de l'île : Les écoles de M'tsamboro, Doujani, Vahibé, Jardin fleuri, Choungi, Mirereni Combani ... ont connu quelques désagréments durant cette première période. En effet, que ce soit pour des problèmes liés au manque de fournitures, au sureffectif dans les classes, au partage de photocopieuse entre plusieurs écoles, voir même des travaux de rénovation non effectués pendant les vacances ainsi que le non remplacement d'instituts placés en congé maladie, sans oublier des systèmes de rotations imposés par certaines inspections ; les parents ainsi que les enseignants ont manifesté leur ras le bol par des actions comme le blocage des écoles. La plupart ont obtenu satisfaction ... des exemples à suivre !

Contractuelles, attention aux bébés : Bien que le congé maternité soit un droit acquis non discutable pour toute salariée, certaines administrées du Vice Rectorat n'hésitent pas à faire des chantages aux contractuelles enceintes : « Pas de congés, sinon pas de renouvellement de contrat ». Plus grave: ces menaces sont proférées par des femmes ... **Ne vous laissez pas faire, contactez nous !**

Des militants à votre disposition

Rivomalala Rakotondravelo
(0639268968)
Anssiffoudine Port Said
(0639691767)
Matthieu Poisson
(0639265197)
Ingrid Jarry
(0639691736)
David Castebrunet
(0639660105)
Darouéchi Halidi Ben
(0639035039)
EL Kabir Hamada
(0639192595)
Abdérémane Allaoui
(0639240146)
Zaidou Ousséni
(0639258138)

GCP du 29/09 & et CAP du 09/10

Le GCP du 29/09 a surtout porté sur l'ajustement de rentrée : 41 classes créés depuis la rentrée de août 2009. Les 100 postes créés pour 2009 n'ont pas été totalement utilisés. Il y aura par ailleurs encore un recrutement de 60 Professeurs des Ecoles non spécialisés à la rentrée 2010.

La CAP du 09/10 a traité les demandes d'exéat, de disponibilité, congé formation, barème mouvement. Suite aux 6 inéat accordés depuis le mois de juin, 6 collègues ont obtenu un exéat. Les 5 collègues qui l'ont sollicité sont placés en disponibilité. Par contre, aucun n'a obtenu de congé formation. En 2010, l'affectation sur des postes de directeur totalement déchargé se fera après

**1ER DECEMBRE, ELECTION DU GCP
VOTEZ LA LISTE PRESENTÉE PAR LE SNUIPP MAYOTTE**